



La Gazette des Jardins de la forêt



N°2

Le printemps arrive, le travail au jardin va reprendre. Voici quelques astuces pour réduire la quantité de vos déchets dans votre poubelle ou à apporter en déchetterie.

Que faire de la tonte de gazon ?

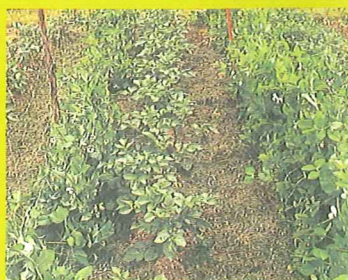
Trop de gazon dans votre compost n'est pas conseillé. Déposer une couche de gazon de 5 à 8 cm d'épaisseur sur votre tas de compost, et mélangez bien.

Des pratiques simples et économiques pour tous ...

Le Mulching - Cette pratique consiste à tondre la pelouse régulièrement. L'herbe est coupée, broyée finement pour la laisser sur le sol. Elle se dégrade naturellement en nourrissant le sol.



Le Paillage - Faites sécher la tonte puis placez là en couche plus ou moins épaisse dans votre potager, les fleurs vivaces, les arbustes. Attention de ne pas étouffer vos plantes. Cette pratique limite le dessèchement en été, il constitue une source d'humus.



Comment bien composter ...

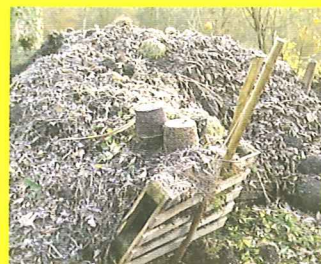
Pour produire un bon compost, il est important de respecter 3 règles:

- aérer et brasser le mélange,
- surveiller l'humidité,
- mélanger les divers déchets

Le compost : en tas ou en bac ? A vous de choisir !!!

En tas :

- il permet d'adapter le volume à votre besoin,
- une meilleure aération,
- * *par contre, exposé aux aléas climatiques.*



En bac : fabriqué ou acheté.



- Fabriqué soi même grâce à quelques palettes, planches de bois

- Acheté en Bois ou en PVC



* *par contre, limité en volume.*

Le démarrage du compost !!!

- 1- Le composteur doit être posé sur la terre pour favoriser le démarrage des micro-organismes.
- 2- L'air doit pouvoir circuler. Pour cela placer quelques branchages sur la terre afin d'obtenir un bon drainage et une aération.
- 3- Évitez de déposer de gros déchets, pensez à les broyer, les couper.
- 4- Diversifiez les catégories de déchets en couches fines.

La bonne saison pour commencer ... Les températures doivent être douces, le printemps est idéal. On ne débute jamais le compostage par temps de gel.



Communauté de Communes
des Villages de la Forêt

Le Moulin Gentil - 18330 Neuvy sur Barangeon

Tél : 02 48 51 03 06

Email : cdc-villages-de-la-foret@wanadoo.fr

